

Communiqué de presse

Berne, le 16 février 2021

Feuille de route pour sortir du lockdown – Rouvrons !

L'Union suisse des arts et métiers usam demande l'assouplissement immédiat du lockdown avec la réouverture des commerces de terrasse et de plein air dans la restauration ainsi que l'autorisation du « shopping privé » et des ventes en plein air dans le commerce de détail. L'usam demande en outre l'ouverture complète de l'économie à partir du 1^{er} mars 2021. Dans cette perspective, le dépistage doit être intensifié et étendu afin de briser les chaînes d'infection. Le programme de vaccination doit être achevé avant la fin du mois de juin 2021. Comme base d'information, la Confédération doit développer un « tableau de bord national » clair avec des indicateurs tels que les chiffres sur les hospitalisations, l'occupation des lits de soins intensifs, l'incidence sur 7 jours, le taux de positivité et les foyers d'infection.

« Des chiffres internes de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) indiquent que moins de 5 % de toutes les infections surviennent de manière traçable dans l'économie qui, malgré ce constat, est toujours à l'arrêt », a déclaré le directeur de l'usam, Hans-Ulrich Bigler, au début de la conférence de presse. L'économie supporte ainsi l'essentiel des coûts des mesures introduites. Cette suspension des libertés économiques n'est cependant qu'insuffisamment amortie par les règles applicables aux cas de rigueur.

Des mesures d'assouplissement avec effet immédiat

L'Union suisse des arts et métiers demande par conséquent un assouplissement immédiat du lockdown et sa réorientation vers une logique de protection ciblée. Les terrasses et les activités extérieures des restaurants doivent par exemple pouvoir rouvrir immédiatement dans le cadre d'un concept de distanciation, de désinfection et de nettoyage. Dans l'ensemble du commerce de détail, des formules telles que le « shopping privé » sur rendez-vous, avec interaction physique entre le vendeur et la clientèle, doivent être possibles. Le commerce de détail doit également pouvoir vendre l'ensemble de sa gamme de produits en plein air. Des heures d'ouverture prolongées et des ventes supplémentaires le dimanche permettraient en outre de réduire les pics de fréquentation et le nombre de personnes par mètre carré.

1^{er} mars : réouverture dans le respect de concepts de protection efficaces

La feuille de route de la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse prévoit la réouverture de l'ensemble de l'économie le 1^{er} mars. Tous les secteurs doivent ouvrir et le commerce de détail doit pouvoir proposer toute sa gamme de produits et de prestations. Les installations de loisirs, de fitness et de sport doivent elles aussi pouvoir rouvrir complètement. Les restaurants et établissements assimilés doivent être autorisés à servir de nouveau leur clientèle selon le nouveau concept détaillé de Gastro-Suisse.

Les acteurs de l'économie ont d'ores et déjà développé des concepts de protection incluant des mesures d'hygiène et de distanciation. Ces concepts sont appliqués à grande échelle et ont fait leurs preuves.

Fin juin 2021 : achèvement du programme de vaccination et mise en place d'un plan d'action

La feuille de route prévoit qu'à la fin du mois de juin 2021, le programme de vaccination de la Confédération sera mené à bien. Il conviendra alors de mettre en place un système qui permette d'appliquer pleinement la logique de la protection ciblée. Un tel dispositif nécessite le développement d'une base d'information solide, notamment via la création d'un « tableau de bord national » transparent et clair avec comme indicateurs les chiffres d'hospitalisation, l'occupation des lits de soins intensifs, l'incidence sur 7 jours, le taux de positivité et les foyers d'infection.

Des leçons doivent être tirées des mesures de politique économique et sanitaire d'ici le mois de juin au plus tard, et des plans d'action doivent être préparés en prévision d'une possible résurgence de l'épidémie. Cette feuille de route basée sur la logique de la protection ciblée et donc sur la proportionnalité doit être claire. « Elle doit rompre avec la politique ratée des lockdowns à répétition et servir les intérêts de la société dans son ensemble », conclut Hans-Ulrich Bigler.

Des existences sont en jeu

Milo Goldener, président de l'association textile suisse, souligne que les entreprises ont déjà épuisé leurs réserves au printemps dernier. De nombreuses entreprises de mode saines et établies de longue date ainsi que des centaines d'emplois et de places d'apprentissages sont en jeu.

Selon une étude, 14 à 17 % des commerces de détail du sport estiment que leur existence est menacée, déclare Peter Bruggmann, président de l'Association Suisse des Magasins d'Articles de Sport ASMAS, aux médias. Les entreprises interrogées ont en outre indiqué qu'elles devront réduire leurs effectifs d'environ un cinquième en prévision de la prochaine saison. Avec un total d'environ 19 000 emplois – dont 1100 apprentis –, cela signifierait la perte de 3800 emplois.

« Il faut remonter loin avant la crise du coronavirus – en fait au mois de décembre 1995 – pour trouver un mois calendaire avec aussi peu de mises en circulation », déclare François Launaz, président d'auto-suisse, qui estime qu'un terme doit être mis au plus vite au lockdown.

Roland Steiner, vice-président et président d'honneur de la Fédération Suisse des Centres Fitness FSCFS explique qu'une enquête pointe une très nette augmentation des troubles physiques des clients en période de lockdown. Une personne sur trois doit à nouveau consulter un médecin ou un thérapeute en raison de l'aggravation d'un problème de santé. Une grande partie de ces personnes souffre à nouveau inutilement de douleurs au dos ou aux genoux ou accuse une forte prise de poids.

Franz Tanner, propriétaire de « Tanner Möbel » constate : « Je perds du chiffre d'affaires. Je perds des clientes et des clients contraints de chercher des solutions ailleurs. Je perds des parts de marché parce qu'un lockdown nuit aux entreprises à forte intensité de conseil. » S'il a besoin d'un prêt hypothécaire, il peut se rendre à la banque et négocier avec une autre personne dans une petite pièce fermée. Mais un entretien-conseil sur le mobilier dans un grand espace beaucoup plus ouvert et à plus grande distance devrait être impossible ?

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, portable 079 285 47 09

Milo Goldener, président de l'association textile suisse, portable 079 436 19 69

Peter Bruggmann, président de l'Association Suisse des Magasins d'Articles de Sport ASMAS, portable 079 640 24 74

François Launaz, président d'auto-suisse, portable 079 408 72 77

Roland Steiner, vice-président et président d'honneur de la Fédération Suisse des Centres Fitness FSCFS, portable 079 207 97 12

Franz Tanner, propriétaire de « Tanner Möbel », téléphone 031 951 50 55

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

Conférence de presse « Feuille de route pour sortir du lockdown – Rouvrons ! »

Intervention liminaire d'Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Depuis la mi-janvier 2021, la Suisse se trouve à nouveau dans une situation de lockdown. Des chiffres internes de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) indiquent que moins de 5 % de toutes les infections surviennent de manière traçable dans l'économie qui, malgré ce constat, est toujours à l'arrêt et supporte l'essentiel des coûts des mesures introduites. Dans le même temps, la suspension des libertés économiques n'est que partiellement amortie par les règles applicables aux cas de rigueur. Ce dispositif est insuffisant, lacunaire, inéquitable et dysfonctionnel. Nous le répétons donc : non contente d'être disproportionnée, la stratégie de lockdown est un échec.

Mais pas seulement : le Conseil fédéral et l'OFSP semblent également incapables ou peu soucieux de présenter un plan d'action concret pour les prochaines semaines. Qu'il s'agisse de relancer l'économie, de tester ou de vacciner la population, l'exécutif donne de plus en plus l'impression de ne pas savoir où il va. La Suisse a pourtant besoin d'une perspective pour sortir de la situation actuelle, insoutenable dans de nombreux secteurs. Il n'est plus minuit moins cinq, mais minuit cinq. Les intervenants qui suivront vous décriront de manière frappante les effets de ces mesures sur leurs secteurs d'activité. Mesdames et Messieurs : l'économie et l'ensemble de la population suisse ont urgemment besoin d'une perspective. Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam a établi une feuille de route concrète. Je vous la présenterai en détail dans mon exposé final.

Je vous remercie de votre attention et je passe la parole à Milo Goldener, président de l'association textile suisse.

Conférence de presse « Feuille de route pour sortir du lockdown – Rouvrons ! »

Intervention de Peter Bruggmann, président de l'Association Suisse des Magasins d'Articles de Sport ASMAS

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Avec quelque 5500 magasins, plus de 30 000 employés et jusqu'à 2000 apprentis, le commerce textile spécialisé est très fortement touché par les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19. L'ensemble du secteur a soutenu et mis en œuvre de manière conséquente les décisions du Conseil fédéral visant à endiguer la pandémie.

Pour l'ensemble de l'année 2020, les pertes de chiffre d'affaires par point de vente varient entre 8 % et 35 % selon la région et la structure de la clientèle. Le lockdown du printemps dernier a déjà épuisé les réserves et menace l'existence de nombreuses entreprises de mode saines et établies de longue date. Des centaines d'emplois et de places d'apprentissages sont en jeu.

Chaque secteur a sa propre structure de coûts. Dans certains secteurs, les marchandises n'occasionnent pratiquement aucun coût lorsque les entreprises sont à l'arrêt. Dans l'industrie textile cependant, les collections de printemps commandées il y a quatre à six mois ont été livrées et doivent être payées.

L'Allemagne et l'Autriche soutiennent le commerce de détail avec des indemnités comprises entre 20 % et 60 % du chiffre d'affaires, en fonction du caractère périssable ou saisonnier des produits vendus.

Les mesures applicables aux cas de rigueur sont loin d'être suffisantes. Notre secteur est saisonnier. Actuellement, une entreprise de mode qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 5 millions de francs manque de 800 000 francs pour payer les nouvelles collections de printemps, les loyers, les prestations sociales, etc. S'ajoute à cela une dépréciation de 2 % par semaine due au fait que les marchandises non vendues passent de mode.

Les mesures applicables aux cas de rigueur de 20 % du chiffre d'affaires moyen de l'année précédente sont une goutte d'eau dans l'océan et ne sont en aucun cas suffisantes dans l'industrie textile. Pour seulement maintenir leur marge brute, les entreprises devraient percevoir – à fonds perdu – 60 % de leur chiffre d'affaires moyen de l'année précédente.

Nos concepts de protection ont fait leurs preuves. Nos collaborateurs qui ont contracté le virus dans leur vie privée ne l'ont pas transmis à la clientèle ou à leurs collègues de travail.

Nous demandons de pouvoir rouvrir nos magasins le 1^{er} mars. Le commerce de détail textile ne survivra pas à une prolongation du lockdown sans un ajustement des mesures applicables aux cas de rigueur et risque de se trouver confronté à une vague de faillites massive.

La parole est maintenant au président de l'Association Suisse des Magasins d'Articles de Sport Peter Bruggmann.

Conférence de presse « Feuille de route pour sortir du lockdown – Rouvrons ! »

Intervention de Peter Bruggmann, président de l'Association Suisse des Magasins d'Articles de Sport ASMAS

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

L'impact du lockdown sur les magasins d'articles de sport est flagrant. Les résultats d'une enquête récente menée auprès de 569 entreprises parlent d'eux-mêmes. Je dois préciser pour commencer qu'en Suisse, le commerce de détail du sport dépend à hauteur de 40 à 60 % des sports d'hiver. Les domaines les plus touchés sont de loin les sports d'hiver alpins et les sports d'équipe en raison de la fermeture des installations sportives et de l'interdiction des sports de club. Les entreprises s'attendent à une baisse de jusqu'à 30 % de leurs ventes, principalement dans les stations touristiques. Cet effondrement de leur chiffre d'affaires impacte massivement leurs flux de trésorerie. Quelque 10 à 20 % d'entre elles ne disposent pas des réserves nécessaires pour absorber la perte de cash-flow.

14 à 17 % des commerces de détail du sport estiment que leur existence est menacée. 86 % des commerçants interrogés déclarent avoir dû brader de jusqu'à 40 % leurs articles en stock, car ils dépendaient de la mode.

L'incertitude quant à la tenue ou non d'une saison de sports d'hiver a fait chuter les ventes en novembre et décembre 2020. Avec le deuxième lockdown au début de cette année, une baisse des ventes d'environ 500 millions de francs – du même ordre que celle du printemps dernier – est attendue pour la fin février. Même une réouverture en mars ne suffira pas à compenser cette perte, car la saison d'hiver sera d'ici là terminée. Nous prévoyons un manque à gagner de 21 % pour les magasins de sport en plaine et de 32 % dans les zones touristiques par rapport à 2019. Cela toutefois à condition de pouvoir rouvrir au début du mois de mars 2021 et qu'aucune autre restriction ne soit imposée.

Dans le secteur du commerce de détail du sport, la nature des ventes a considérablement évoluée, passant de la vente au détail statique à des canaux en ligne nationaux et internationaux bien établis. Ce marché est dominé par une poignée d'entreprises. Le lockdown affaiblit ainsi massivement le commerce spécialisé des PME statiques.

Cette évolution a également un impact sur la situation de l'emploi dans l'industrie suisse du sport. Les entreprises interrogées ont indiqué qu'elles devront réduire leurs effectifs d'environ un cinquième en prévision de la prochaine saison. Avec un total d'environ 19 000 emplois – dont 1 100 apprentis – cela signifierait la perte de 3 800 emplois.

La stratégie de lockdown coûtera donc un emploi sur cinq à l'industrie du sport. Il convient de l'abandonner sans attendre !

Merci de votre attention. Je passe maintenant la parole à François Launaz, président de d'auto suisse.

Conférence de presse « Feuille de route pour sortir du lockdown – Rouvrons ! »

Intervention de François Launaz, président d'auto suisse

Chères et chers journalistes, Chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Les conséquences graves que peut avoir un confinement se sont faites sentir l'année dernière dans le secteur automobile. L'effondrement du marché des véhicules neufs a été énorme. En avril 2020, le nombre de voitures de tourisme nouvellement mises en circulation a été inférieur de deux tiers au chiffre de l'année précédente. La chute des affaires au printemps, la meilleure saison pour les ventes automobiles, a été im-mense et n'a de loin pas été compensée au cours du reste de l'année. Jamais les ventes de véhicules neufs ont été aussi faibles depuis la crise pétrolière au milieu des années 1970.

Le début de l'an 2021 laisse déjà prévoir un nouvel effondrement du marché. En janvier, le nombre de voitures de tourisme a encore baissé de 20 % par rapport au résultat de l'année dernière déjà sensiblement inférieur à la moyenne à long terme. Il faut remonter loin en arrière pour trouver un mois avant la crise du coronavirus où le nombre d'immatriculations a été aussi bas. C'est il y a 25 ans, en décembre 1995, que le marché a pour la dernière fois été aussi mauvais hors pandémie.

La situation actuelle constitue une grave menace pour de nombreuses entreprises et par conséquent pour de nombreuses places de travail dans le secteur automobile. La situation économique de beaucoup de concessionnaires – mais aussi de certains im-portateurs – est sur la corde raide, car ils ne peuvent pas générer de revenus sans vendre de véhicules. De nombreux emplois et places de formation en dépendent. En outre, en hiver notamment, la fermeture des stations de lavage en dehors des heures d'ouverture habituelles représente un danger pour la sécurité routière et la technolo-gie des véhicules ; il doit être possible d'enlever régulièrement le sel de déneige-ment. Conjointement avec l'Union professionnelle suisse de l'automobile et l'union suisse des arts et des métiers, auto-suisse s'est déjà à plusieurs reprises adressé au

Conseil fédéral, mais aussi à l'OFSP, afin que les garagistes puissent de nouveau vendre dans leurs locaux d'exposition. Nous aimerions une fois de plus adresser cette demande aux Conseillers fédéraux aujourd'hui.

Il est d'une importance vitale que le confinement prenne fin aussi tôt que possible. Les showrooms des garagistes doivent pouvoir rouvrir au début mars, afin que les véhicules puissent à nouveau être montrés et expliqués personnellement aux clients. Il est certes possible, au niveau technique, d'acheter une voiture en quelques clics sur Internet. Mais, la grande majorité des clients n'ont pas recours à cette option. Les besoins de conseils sur place, d'une explication des fonctions de sécurité et d'une offre de reprise du véhicule existant sont élevés. Après tout, l'achat d'une voiture constitue toujours le deuxième achat le plus important d'un ménage privé en termes d'investissement. Une telle décision doit être mûrement réfléchie et mérite un conseil complet.

Pour ces raisons, les garagistes doivent de nouveau pouvoir vendre leurs véhicules dans leurs showrooms spacieux ainsi qu'à l'extérieur – bien évidemment dans le strict respect des mesures d'hygiène et de protection. Les garagistes appliquent et respectent systématiquement les plans de protection nécessaires, qui sont en permanence actualisés par l'association des garagistes, l'Union professionnelle suisse de l'automobile. Sans la possibilité de pouvoir bientôt présenter personnellement les nouveaux modèles de véhicules aux clients, 2021 menace d'enregistrer le deuxième record négatif de suite sur le marché automobile suisse ... avec des conséquences imprévisibles pour l'existence d'un grand nombre d'entreprises familiales, de PME et de places de travail.

Mesdames et Messieurs, le Conseil fédéral doit maintenant faire preuve de leadership et soigneusement miser sur les bonnes mesures afin de ne pas mener complètement notre économie dans le mur. Il ne doit pas cette fois oublier notre branche dans ses réflexions de demain. Il doit être possible d'accueillir des clients dans les showrooms spacieux. Il doit être possible de vendre des véhicules dans le respect de

plans d'hygiène éprouvés. Et il doit être possible d'ouvrir les stations de lavage en dehors des heures de travail. Et ceci sans risque.

Je vous remercie de votre attention. Je passe maintenant la parole à Roland Steiner, vice-président d'honneur de la Fédération Suisse des Centres Fitness.

Conférence de presse « Feuille de route pour sortir du lockdown – Rouvrons ! »

Intervention de Roland Steiner, vice-président et président d'honneur de la Fédération Suisse des Centres Fitness FSCFS

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Les centres de fitness et de santé revêtent une importance systémique ! Plus encore : ils font partie de la solution.

Nous demandons au Conseil fédéral de classer le secteur des centres de fitness et de santé comme d'importance systémique et de l'affecter à l'avenir au secteur de la santé.

Dans notre lettre au Conseil fédéral du 12 février 2021, nous avons avancé des arguments factuels pour justifier la nécessité d'une réouverture contrôlée des centres de fitness et de santé. Notre concept de protection éprouvé garantit un accès contrôlé. Nos grandes salles, équipées de systèmes d'alimentation et d'évacuation d'air, disposent toujours d'au moins 16 m² d'espace disponible par personne. De nombreuses personnes doivent entraîner leurs muscles pour se maintenir en bonne santé. En autorisant une réouverture à compter du 1^{er} mars 2021, le Conseil fédéral permettrait à chacun d'agir pour lui-même. La fermeture forcée de nos centres est préjudiciable à la santé de nos clients.

Une enquête interne non représentative de la FSCFS menée dans quatre centres de fitness pointe une très nette augmentation des troubles physiques des clients en période de lockdown. Selon cette enquête, une personne sur trois doit à nouveau consulter un médecin ou un thérapeute en raison d'un problème de santé qui pourrait être corrigé par un entraînement régulier. Une grande partie de ces personnes souffre à nouveau inutilement de douleurs au dos ou aux genoux ou accuse une forte prise de poids. Près de la moitié des personnes interrogées ont indiqué que depuis la fermeture forcée de leur centre de fitness, elles ont dû reprendre ou augmenter leur médication.

La fermeture des centres de fitness et de santé a également un impact négatif important sur la psyché et les contacts sociaux, essentiels pour de nombreuses personnes. Comme le montre l'enquête, la fatigue et l'apathie ont augmenté. Nombre de personnes ont déclaré souffrir d'humeurs dépressives. Un entraînement régulier et volontaire est un élément essentiel de la prévention et contribue à réduire à long terme les coûts de la santé. Nous espérons que le Conseil fédéral prendra une décision éclairée et audacieuse permettant aux citoyens responsables de reprendre le contrôle de leur vie. Le désespoir de nombreuses petites entreprises – et avec elles de leurs employés et de leurs familles – est grand. C'est notre tradition de liberté, telle que nous l'avons ancrée dans notre constitution, qui est en jeu.

Merci de votre attention. La parole est maintenant au Franz Tanner, propriétaire Tanner Möbel.

Conférence de presse « Feuille de route pour sortir du lockdown – Rouvrons ! »

Intervention de Franz Tanner, propriétaire de Tanner Möbel

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Je suis propriétaire d'une entreprise familiale à Gümlingen, près de Berne. Par décision du Conseil fédéral, notre entreprise est fermée depuis le 18 janvier et devrait le rester jusqu'à la fin février 2021. Qu'est-ce que cela signifie pour moi ?

Je perds du chiffre d'affaires. Je perds des clientes et des clients contraints de chercher des solutions ailleurs. Je perds des parts de marché parce qu'un lockdown nuit aux entreprises à forte intensité de conseil.

Dans notre secteur, les modèles commerciaux varient énormément et sont aussi diversement affectés par le lockdown. XXLutz, un vendeur de meubles autrichien, se targue de profiter du lockdown pour entrer sur le marché suisse. Cela n'a rien de surprenant : si vous vendez des meubles en kit bon marché, vous pouvez le faire via In-ternet.

Cela ne marche toutefois pas si vous vous concentrez sur la qualité et le conseil. Vous devez alors être au contact de la clientèle et échanger des idées avec elle. C'est ce que nous faisons dans notre entreprise.

Nous sommes spécialisés dans le « Stressless », c'est-à-dire que nous proposons des meubles qui aident à se détendre. Il s'agit d'une activité à forte intensité de conseil. Nous devons pouvoir parler à nos clientes et clients. Et notre clientèle doit pouvoir tester les meubles, qu'elle considère comme un investissement. Oui, l'argent joue un rôle. Mais ce qui compte encore davantage, c'est que nos clientes et clients se sentent bien dans nos meubles – après tout, ils veulent s'y détendre. Ils doivent pouvoir les toucher et les tester sur place, avec leurs mains et avec tout leur corps, sinon ils n'achètent pas.

Pour des entreprises comme la mienne, le lockdown c'est la mort.

Schweizerischer Gewerbeverband

Union suisse des arts et métiers

Unione svizzera delle arti e mestieri

Schwarztorstrasse 26, case postale, 3001 Berne · téléphone 031 380 14 14, fax 031 380 14 15 · info@sgv-usam.ch
www.sgv-usam.ch | www.twitter.com/gewerbeverband | www.facebook.com/usamsgv

Une chose me laisse songeur : si j'ai besoin d'un prêt hypothécaire, je peux me rendre à la banque et négocier avec une autre personne dans une petite pièce fermée. Mais un entretien-conseil sur le mobilier dans un grand espace beaucoup plus ouvert et à plus grande distance devrait être impossible ? Je peux m'asseoir dans un train bondé, faire la queue avec beaucoup de monde, et même me rendre dans des commerces où il y a un contact physique, comme chez le coiffeur ou le tatoueur. Et il serait impossible de s'entretenir avec un client dans un grand espace ouvert ? Où est donc la logique ? Cette situation est absurde.

Le fait qu'un salon de coiffure soit autorisé à rester ouvert est une bonne chose. Pourquoi peut-il rester ouvert ? Parce qu'il a un concept de protection. Et ce concept de protection fonctionne parfaitement. Pratiquement personne ne s'infecte chez le coiffeur. Et personne non plus ne s'infecte dans les magasins de meubles. Pourquoi ? Parce que nous avons aussi un concept de protection strict, que nous pouvons renforcer ou assouplir selon la situation. Notre concept de protection est rigoureux. Il a fait et il continuera à faire ses preuves.

Il est important que l'ensemble de l'économie dispose d'un concept de protection et qu'elle le mette également en œuvre. Nous sommes tout à fait en mesure d'éviter la surfréquentation de nos magasins. Et c'est précisément parce que nous le pouvons que nous exigeons de rouvrir le 1^{er} mars. Pour que les entreprises de qualité et à forte intensité de conseil puissent également travailler.

Je vous remercie de votre attention et, pour conclure, je passe maintenant la parole au directeur de l'usam Hans-Ulrich Bigler.

Conférence de presse « Feuille de route pour sortir du lockdown – Rouvrons ! »

Intervention finale d'Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Chaque jour de lockdown supplémentaire cause plus de souffrance et de dommages économiques. Les intervenants précédents ont brossé un tableau clair de la situation. Il s'agit là de faits, Mesdames et Messieurs, et non de scénarios d'explosion du nombre de cas tels que ceux invoqués pour justifier le régime actuel. C'est pourquoi l'Union suisse des arts et métiers demande un assouplissement immédiat du lockdown, et sa réorientation vers une logique de protection ciblée.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Les terrasses et les activités extérieures des restaurants doivent pouvoir rouvrir immédiatement dans le cadre d'un concept de distanciation, de désinfection et de nettoyage.

Des formules telles que le « shopping privé » doivent être autorisées dans l'ensemble du commerce de détail, afin qu'une interaction physique entre le vendeur et la clientèle soit possible sur rendez-vous. Bien entendu dans le respect d'un concept de protection éprouvé.

Le commerce de détail doit aussi pouvoir vendre toute sa gamme de produits à l'extérieur. Immédiatement.

Des heures d'ouverture prolongées et des ventes supplémentaires le dimanche permettent de réduire les pics de fréquentation et le nombre de personnes par mètre carré.

S'il est possible de contrôler la fréquentation, les flux et les contacts, les installations sportives, de fitness et de loisirs doivent pouvoir être rouvertes. Il en va de même pour les manifestations réunissant jusqu'à 50 personnes.

L'obligation du télétravail n'a pas apporté grand-chose, si ce n'est de l'incertitude. Les employeurs sont légalement tenus de protéger la santé de leurs employés. De nouvelles réglementations ne sont pas nécessaires.

Notre feuille de route prévoit la réouverture de l'ensemble de l'économie le 1^{er} mars. Tous les secteurs doivent ouvrir et le commerce de détail doit pouvoir proposer toute sa gamme de produits et de prestations. Les installations de loisirs, de fitness et de sport doivent pouvoir rouvrir complètement. Les restaurants et établissements assimilés doivent également être autorisés à servir de nouveau leur clientèle selon le nouveau concept détaillé de Gastro-Suisse.

Les acteurs de l'économie ont d'ores et déjà développé des concepts de protection incluant des mesures d'hygiène et de distanciation. Ces concepts sont appliqués à grande échelle et ont fait leurs preuves.

Notre feuille de route prévoit qu'à la fin du mois de juin 2021, le programme de vaccination de la Confédération sera mené à bien. À ce moment-là, il conviendra de mettre en place un système qui permette d'appliquer pleinement la logique de la protection ciblée.

Cela inclut la vaccination, le dépistage et le traçage des contacts pour briser les chaînes d'infection. Une base d'information solide sur l'évolution de la pandémie doit être également mise en place, notamment via la création d'un « tableau de bord national » transparent et clair, avec comme indicateurs les chiffres d'hospitalisation, l'incidence sur 7 jours, le taux de positivité et les foyers d'infection.

Des leçons doivent être tirées des mesures de politique économique et sanitaire d'ici juin au plus tard. Des plans d'action doivent être préparés en prévision d'une possible résurgence de l'épidémie. Cette feuille de route basée sur la logique de la

protection ciblée, et donc sur la proportionnalité, doit être claire. Elle doit rompre avec la politique ratée des lockdowns à répétition et servir les intérêts de la société dans son ensemble.

Mesdames et Messieurs, vous trouverez plus de détails sur notre feuille de route dans notre document de position. Les intervenants précédents et moi-même serons heureux de répondre à vos questions.

La parole est maintenant au président de l'association textile suisse Milo Goldener.

Prise de position

Feuille de route pour sortir du confinement

I. Exigences de l'usam

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises. À ce titre, l'usam exige:

- **Dès maintenant: l'assouplissement du confinement avec autorisation d'exploiter les terrasses et de fournir des services en plein air dans le secteur de la gastronomie ainsi que d'organiser du «shopping privé» et de la vente en plein air dans le commerce de détail, d'ouvrir les showrooms des marchés spécialisés et d'organiser des événements pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes.**
- **Dès le 1er mars 2021: la fin du confinement avec l'ouverture complète du commerce de détail et des activités économiques similaires, ainsi que des restaurants, des salles de fitness, de danse et autres activités physiques, des salles de sport, des centres de santé et bien-être ainsi que l'autorisation d'organiser des événements pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes.**
- **Dès fin juin 2021: l'achèvement avec succès du programme complet de vaccination de la Confédération, ce qui requiert une intensification ciblée.**
- **Mesures permanentes et d'accompagnement: l'élargissement des tests ainsi que l'intensification et la numérisation du traçage des contacts afin de casser les chaînes de contamination, ce qui répond à la logique de la protection ciblée.**
- **Mesures permanentes et d'accompagnement: l'élaboration d'un «tableau de bord national» clair et transparent qui permette une gestion planifiable de la pandémie. Ses indicateurs comprennent les chiffres relatifs aux hospitalisations, à l'occupation des lits de soins intensifs, à l'incidence sur 7 jours, au taux de tests positifs et aux lieux de contamination.**

II. Contexte

Depuis la mi-janvier 2021, la Suisse vit un nouveau confinement. Des chiffres internes de l'Office fédéral de la santé publique OFSP montrent que moins de 5% des contaminations se produisent dans le cadre des activités économiques. Pourtant, l'économie se trouve en confinement et supporte ainsi la grande partie des coûts liés aux mesures mises en œuvre. L'atténuation des conséquences économiques de ces coûts par le biais de réglementations sur les cas dits de rigueur est insuffisante, incomplète, provoque de nombreuses distorsions du marché et contient de nombreuses erreurs. La stratégie de confinement est donc non seulement disproportionnée, mais elle est aussi un échec.

Le Conseil fédéral et l'OFSP semblent également incapables ou peu désireux de présenter un plan d'action concret pour les prochaines semaines. Qu'il s'agisse de l'ouverture de l'économie ou des tests ou encore de la vaccination: le public a de plus en plus l'impression qu'il y a absence de planification. La Suisse a cependant besoin d'une perspective lui montrant comment elle va sortir de la

situation actuelle, raison pour laquelle l'Union suisse des arts et métiers usam, plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, propose une feuille de route concrète.

III. Feuille de route jusqu'à l'été 2021

La politique économique de la Suisse face à la pandémie doit désormais suivre la feuille de route ci-après:

- **Dès maintenant: assouplissement du confinement dans le respect de la logique de la protection ciblée.**

Concrètement, cela comprend:

- l'ouverture des terrasses de restaurant dans le respect d'un plan de protection prévoyant le maintien des distances, la désinfection et le nettoyage.
- le «shopping privé» dans l'ensemble du commerce de détail et modèles économiques similaires: une interaction physique entre vendeur/vendeuse et client/e doit être possible sur rendez-vous – là aussi dans le respect d'un plan de protection, conçu par les entreprises ou les branches, prévoyant le maintien des distances, la désinfection et le nettoyage.
- les ventes en plein air: l'ensemble du commerce de détail et activités similaires doivent avoir la possibilité de vendre tous leurs produits à l'extérieur – bien entendu dans le respect de plans de protection.
- l'élargissement des heures d'ouverture dans le commerce de détail: pour supprimer les pics de fréquentation et réduire le nombre de personnes au mètre carré, en particulier lorsque les surfaces sont importantes, il convient de prolonger les heures d'ouverture et d'examiner en outre la possibilité de ventes dominicales supplémentaires.
- l'autorisation de manifestations avec un flux contrôlé de personnes: s'il est possible de contrôler le nombre de personnes, de gérer les flux et les contacts, les manifestations jusqu'à 50 personnes sont à nouveau autorisées dans le respect des plans de protection.
- la suppression de l'«obligation de travailler à domicile»: les employeurs sont légalement tenus de protéger la santé de leurs employés et respectent des plans de protection.
- l'ouverture des installations de sport, des salles de fitness, de danse et autres activités physiques et des installations de loisirs: s'il est possible de contrôler le nombre de personnes, de gérer les flux et les contacts et dans le respect des plans de protection.
- l'enseignement présentiel dans le domaine de la formation du degré tertiaire en tenant compte des règles de distanciation et en respectant les plans de protection – si nécessaire en demi-jours, en petits groupes ou de manière hybride.

- **Dès le 1er mars 2021: réouverture de l'économie dans le respect de plans de protection efficaces.**

Concrètement, cela comprend:

- l'ouverture de tous les secteurs économiques et l'accès à l'assortiment complet du commerce de détail et activités économiques similaires (par exemple: vente de meubles, de voitures, etc.).

- l'économie possède des plans de protection qui incluent des mesures d'hygiène et de distanciation; ces plans de protection sont appliqués dans toute la Suisse et ont fait leurs preuves.
 - l'adaptation de la sévérité des mesures de protection à la situation épidémiologique (voir sous «tableau de bord») – pas de surcontrôle de la part du Conseil fédéral.
 - l'ouverture des restaurants et établissements similaires conformément au plan de protection de GastroSuisse (étape 1 avec port du masque obligatoire pour les clients jusqu'à ce qu'ils aient pris place, obligation de rester assis, pas de consommation «debout», 100 clients au maximum par secteur et fermeture à 23h).
 - les conditions d'entrée en Suisse sont fixées en fonction des niveaux de risque effectifs.
 - l'ouverture de toutes les installations de sport, de fitness et autres activités physiques et de loisirs dans le respect des plans de protection.
 - l'autorisation de manifestations jusqu'à 100 personnes.
 - des assouplissements supplémentaires dépendent de la situation épidémiologique du moment (voir sous «tableau de bord»).
- **Dès fin juin 2021: achèvement avec succès du programme de vaccination complet de la Confédération et mise en place d'un dispositif permettant de mettre pleinement en œuvre la logique de la protection ciblée. Cela inclut: la vaccination, les tests et le traçage des contacts pour casser les chaînes de contamination. Ce dispositif fournit également une base d'information solide sur l'évolution de la pandémie.**

Concrètement, cela comprend:

- la mise en œuvre réussie du programme de vaccination avec le soutien direct des cantons; pour ce faire, le programme de vaccination doit être intensifié de manière ciblée et les autorités tenues de respecter leur programme.
- l'augmentation des capacités de test et l'intensification des tests.
- l'autorisation d'effectuer des tests dans les pharmacies et des autotests – de manière générale et comme preuve.
- le renforcement et la numérisation du traçage des contacts.
- l'élaboration d'un «tableau de bord national» transparent et clairement communiqué. Ses indicateurs comprennent les chiffres relatifs aux hospitalisations, à l'occupation des lits de soins intensifs, à l'incidence sur 7 jours, au taux de tests positifs et aux lieux de contamination.
- sur la base du «tableau de bord national», l'autorisation d'autres assouplissements (par exemple, augmentation du nombre de personnes pouvant assister à une manifestation, passage aux étapes 2 et 3 conformément au plan de protection de GastroSuisse, ou assouplissement des plans de protection).
- ce dispositif doit également comprendre des enseignements concernant les mesures sanitaires et économiques, ainsi que des décisions réservées planifiées dans l'optique d'une recrudescence de l'épidémie. Ces décisions doivent être conformes à la logique de la protection ciblée et respecter la proportionnalité, et donc s'écarter clairement du confinement «yo-yo», qui a échoué.

- **Toujours:** la logique de la protection ciblée met l'accent sur certains groupes de personnes – par exemple, sur les personnes âgées ou le personnel soignant. La logique de la protection ciblée se concentre sur des groupes particulièrement exposés et permet, en contrepartie, de mieux différencier les autres. Des tests effectués à l'échelle la plus large possible permettent de suivre l'évolution du risque de tous les groupes et servent ainsi d'indicateurs d'alerte précoce. Le maintien de la logique de la protection ciblée permet d'éviter de retomber dans une stratégie de confinement coûteuse pour la société et l'économie. C'est pourquoi, dans la perspective de l'automne et de l'hiver 2021, le Conseil fédéral doit également préparer des décisions réservées planifiées concernant la poursuite de la lutte contre la pandémie.

IV. Conclusion

La Suisse a besoin d'une perspective lui montrant comment elle va sortir de la situation actuelle. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse propose une feuille de route à cet effet. Dès maintenant, le confinement peut être assoupli tout en respectant la logique de la protection ciblée; dès le 1er mars 2021, l'économie doit pouvoir rouvrir dans le respect de plans de protection efficaces. À titre de mesure d'accompagnement et d'ici à l'été, il faut mettre en œuvre un dispositif qui permette d'appliquer pleinement la logique de la protection ciblée; l'intensification ciblée du programme de vaccination est en l'occurrence prioritaire.

État: 15 février 2021

Responsable du dossier

Hans-Ulrich Bigler, directeur
Tél. 031 380 14 20, mél. h.bigler@sgv-usam.ch